

Informations précontractuelles et contractuelles

Revenu Garanti

Les intérêts des clients au premier plan

L'intermédiaire d'assurance fournit les informations nécessaires sur le produit avant la souscription d'une police d'assurance. Nous conseillons à nos clients de lire attentivement ces informations.

Informations sur le produit

- 1) Document d'information
- 2) Conditions générales

1) Document d'information

[Document d'information Revenu Garanti](#)

2) Conditions générales

Nouveau contrat :

[Conditions générales Revenu Garanti – F001](#)

Contrat existant:

Se référer aux conditions particulières ou à l'addendum les plus récents du contrat en question.

[Conditions générales Revenu Garanti – F000](#)

[Conditions générales Revenu Garanti – F001](#)